



COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 14 juin 2024

Malgré la pénurie de logements et le plan d'action, la Confédération réduit les moyens des organisations faïtières de l'habitat d'utilité publique

Réduction prévue au lieu d'un renforcement de l'habitat d'utilité publique

Dans le plan d'action contre la pénurie de logements, que le Conseil fédéral a confirmé la semaine dernière, il est encore question de renforcer les maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Or voici que c'est le contraire qui risque de se produire. Les deux associations faïtières de l'habitat d'utilité publique, soit Coopératives d'habitation Suisse et LOGEMENT SUISSE, sont très irritées par les intentions de la Confédération de réduire ses contributions à la construction de logements d'utilité publique.

Lors de la table ronde consacrée à la pénurie de logements, tous les acteurs représentés étaient d'accord pour affirmer qu'il fallait non seulement construire des logements en plus grand nombre, mais aussi et surtout créer davantage de logements à loyer ou à prix modérés. Une mesure cruciale et largement soutenue inscrite au plan d'action est donc le renforcement de l'encouragement existant à la construction de logements d'utilité publique par la Confédération.

Réductions prévues

«Au vu de la situation tendue sur le marché du logement, il est incompréhensible que la Confédération veuille réduire les contributions versées aux organisations faïtières de l'habitat d'utilité publique», déclare Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse. Concrètement, les contributions fédérales aux dites organisations devraient être réduites d'environ 20 pour cent dès l'année prochaine. Adrian Achermann, directeur de LOGEMENT SUISSE ajoute: «Les réductions prévues pénalisent ceux qui apportent une contribution décisive à la détente de la pénurie de logements latente, à savoir les maîtres d'ouvrage d'utilité publique affiliés aux deux associations faïtières».

L'ordre d'économiser est désormais obsolète

L'Office fédéral du logement (OFL) justifie la réduction des contrats de prestations passés avec les associations par un arrêté fédéral de 2018 qui exige de lui qu'il réduise ses charges de fonctionnement de 25% d'ici 2025. Mais depuis 2018, la situation sur le marché du logement a profondément changé. A l'époque, les taux de vacance des logements grimpaient en flèche. Aujourd'hui, c'est tout le contraire - une pénurie de logements menace et les loyers augmentent massivement. «L'ordre de faire des économies est en réalité dépassé; pourtant, la Confédération continue de planifier sur la base de la situation de 2018. C'est difficilement compréhensible», commente Urs Hauser.

Les organisations faïtières de l'habitat d'utilité publique sont des partenaires importants dans la mise en œuvre du plan d'action et soutiennent la Confédération dans l'exécution de son mandat de promotion du logement. Elles contribuent de manière décisive au développement et à la professionnalisation de la branche, par exemple en proposant des formations continues et des conseils. Elles mettent aussi tout en œuvre pour faire progresser la construction de logements d'utilité publique dans les différentes régions et parties du pays. Ces prestations de service aisément accessibles sont en partie financées par les contrats de prestations de la Confédération. Les coupes annoncées devraient déboucher sur un redimensionnement des offres. Cette évolution va à l'encontre des objectifs communiqués du plan d'action et de l'urgent besoin d'agir sur le marché du logement.



wohnbau-genossenschaften schweiz
verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse
fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperativa d'abitazione svizzera
federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

**LOGEMENT
SUISSE**

Fédération des Coopératives de Construction
Verband der Baugenossenschaften

Interpellation déposée

C'est sur cette toile de fond que Matthias Michel, conseiller aux Etats zougais (PLR), a déposé cette semaine une [interpellation](#). Il veut savoir du Conseil fédéral comment le renforcement prévu de la construction de logements d'utilité publique est compatible avec la réduction des contrats de prestations. «Nous sommes très heureux de ce soutien de la part du monde politique», se réjouit Adrian Achermann, qui souligne: «Les deux associations faitières soutiennent les maîtres d'ouvrage qui créent des logements abordables. D'éventuelles réductions seraient définitivement contre-productives dans la situation actuelle!»

Coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faitière de 1275 coopératives d'habitation et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique totalisant plus de 170'000 logements. Fondée en 1919, la fédération est au service de ses membres qui construisent et gèrent des logements à loyer ou à prix modérés sur une base d'utilité publique. En collaboration avec eux, elle s'efforce d'assurer dans tout le pays un approvisionnement suffisant en logements abordables, de préférence en coopératives. www.wbg-schweiz.ch, info@wbg-schweiz.ch

Contacts presse

Urs Hauser, directeur: 044 360 26 64, urs.hauser@wbg-schweiz.ch

Service de presse coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 66, rebecca.omoregie@wbg-schweiz.ch

LOGEMENT SUISSE, en tant que fédération des coopératives de construction d'orientation libérale et bourgeoise, s'engage pour une promotion durable de la construction de logements abordables, dans l'esprit d'une entraide basée sur la responsabilité personnelle. Hormis le conseil et la défense des intérêts des maîtres d'ouvrage d'utilité publique affiliés, LOGEMENT SUISSE soutient également les communes, les coopératives et les fondations dans le développement de logements abordables pour toutes les générations et la création de maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

Contact médias

Adrian Achermann, directeur: 079 211 09 44, adrian.achermann@wohnen-schweiz.ch

Reto Martinelli, coordination des médias: 079 451 10 52, reto.martinelli@wohnen-schweiz.ch